



Ontario Confederation of University Faculty Associations  
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario

# Renforcer l'autonomie de demain : Le plan directeur de l'OCUFA pour la revitalisation des universités publiques de l'Ontario

PRÉSENTATION EN VUE DU BUDGET 2024

## Contents

Renforcer l'autonomie de demain : Le plan directeur de l'OCUFA pour la revitalisation des universités publiques de l'Ontario .....	1
<b>SOMMAIRE</b> .....	3
<b>Notre histoire en bref</b> .....	3
Que signifie tout cela? .....	4
<b>SURVOL</b> .....	5
Étude de cas : les universités du Nord .....	5
<b>Comment nous en sommes arrivés là</b> .....	5
<b>Pourquoi cela ne peut pas continuer</b> .....	6
<b>COMMENT NOUS EN SOMMES ARRIVÉS LÀ</b> .....	6
Que se passe-t-il à Queen's?.....	6
<b>Un faible financement par étudiant</b> .....	6
<b>La réduction des frais de scolarité canadiens</b> .....	7
<b>La diminution de la demande canadienne</b> .....	7
<b>Les frais de scolarité des étudiants internationaux montent en flèche</b> .....	8
<b>La croissance des inscriptions des étudiants internationaux</b> .....	8
<b>POURQUOI CELA NE PEUT PAS CONTINUER</b> .....	9
<b>Des taux d'encadrement intenable</b> .....	9
<b>La demande croissante d'étudiants canadiens</b> .....	10
<b>La crise du logement étudiant</b> .....	11
<b>Le plafonnement des permis d'études des étudiants internationaux</b> .....	12
<b>RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS</b> .....	12
<b>Annexe 1 : LE FINANCEMENT PROVINCIAL</b> .....	14

<b>Solutions .....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 2 : LES FRAIS DE SCOLARITÉ .....</b>	<b>21</b>
<b>Solutions .....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe 3 : LE LOGEMENT ET LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES .....</b>	<b>26</b>
<b>Le financement adéquat des universités de l'Ontario .....</b>	<b>26</b>
<b>Des solutions novatrices en matière de logement .....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe 4 : L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 4A : LES RÉPERCUSSIONS DES UNIVERSITÉS DU NORD .....</b>	<b>30</b>

## SOMMAIRE

### Notre histoire en bref

*« L'Université de l'École de médecine du Nord de l'Ontario est fondée sur un mandat de responsabilité sociale au service de la population du Nord de l'Ontario. Notre programme d'études novateur tient compte du tissu de l'environnement sanitaire du Nord de l'Ontario, et l'Université ÉMNO offre une formation médicale de qualité aux habitants du Nord. Il est essentiel que les universités du Nord telles que l'Université ÉMNO bénéficient d'un financement durable. »*

*D<sup>r</sup> Darrel Manitowabi, président de la NOSM U Faculty and Staff Association*

Les universités de l'Ontario reçoivent le financement par étudiant canadien le plus faible au Canada, et de loin. Cela est vrai depuis un certain temps et chevauche de multiples gouvernements. Même s'il s'agissait du seul défi que le secteur universitaire de l'Ontario devait relever, il faudrait s'y attaquer. Mais ce n'est pas le cas.

La province plafonne également le nombre d'étudiants canadiens dans chaque université; l'inscription d'un plus grand nombre d'étudiants n'augmente pas le financement du gouvernement d'une université. Les changements démographiques indiquent que la demande canadienne de places dans les universités augmentera au cours de la prochaine décennie. S'il n'est pas modifié, ce plafond empêchera les universités de l'Ontario de répondre à la population croissante d'Ontariens en âge de fréquenter l'université.

Ces restrictions ont obligé les universités à choisir la seule option possible pour augmenter les inscriptions : les frais de scolarité non réglementés des étudiants internationaux. Il est inquiétant de constater que les universités de l'Ontario sont devenues dépendantes des étudiants internationaux et des frais exorbitants qui leur sont imposés pour combler ce déficit de financement.

Cela est d'autant plus important que le gouvernement fédéral prévoit de plafonner le nombre de nouveaux permis d'études pour les étudiants internationaux approuvés au cours des deux prochaines années, avec une diminution de 35 % par rapport à l'année précédente.

Selon les estimations, le plafonnement proposé entraînera une baisse de près de 50 % de la population d'étudiants internationaux de l'Ontario. En toute franchise, cette baisse importante du nombre d'étudiants internationaux serait désastreuse pour toutes les universités de l'Ontario si elle n'était pas accompagnée d'une augmentation considérable du financement provincial.

Les universités de l'Ontario ne devraient pas être tenues de facturer des frais de scolarité astronomiques aux étudiants internationaux pour survivre. Devant ce changement radical, l'OCUFA fournit un plan directeur pour la protection et pour la revitalisation des universités de l'Ontario.

## Que signifie tout cela?

Tout d'abord, l'époque où les universités se finançaient en remplaçant la baisse des inscriptions des étudiants canadiens par des étudiants internationaux est sur le point de s'achever. Le modèle de corridor de financement de l'Ontario doit être abandonné afin que les universités puissent financer l'augmentation du nombre d'étudiants canadiens qui se profilent à l'horizon. Deuxièmement, le niveau de base du financement par étudiant doit être augmenté, sinon les universités – déjà au point de rupture – ne seront pas en mesure de faire face à l'arrivée de ces nouveaux étudiants canadiens. Troisièmement, alors que l'Ontario a besoin des étudiants internationaux et de leur contribution vitale à la richesse de l'expérience postsecondaire, le gouvernement fédéral a plafonné le nombre d'étudiants internationaux pour les deux prochaines années. Les universités de l'Ontario dépendent plus des revenus tirés des frais de scolarité que toute autre province, et la réduction imminente du nombre d'étudiants internationaux aura également une incidence sur l'augmentation du financement national par étudiant.

Par conséquent, l'OCUFA propose les recommandations suivantes :

**PREMIÈRE RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande des augmentations annuelles composées du financement provincial total des universités de 11,75 % sur une période de cinq ans afin d'atteindre la moyenne nationale.

**DEUXIÈME RECOMMANDATION** : Au lieu d'augmenter les frais de scolarité des étudiants canadiens, l'OCUFA se fait l'écho des groupes d'étudiants qui demandent au gouvernement d'augmenter le budget de l'aide aux étudiants et de remplacer les prêts par des bourses.

**TROISIÈME RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande un examen de la formule de financement provinciale de l'Ontario, notamment le modèle de corridor des inscriptions, jumelé à un but intégré de soutenir la croissance des inscriptions canadiennes.

**QUATRIÈME RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande l'annulation de la mise en œuvre prévue du programme de financement accordé en fonction du rendement.

Le reste de cette note budgétaire expose les faits présentés dans *Notre histoire*.

## SURVOL

### **Étude de cas : les universités du Nord**

Les retombées économiques des universités au sein de leur collectivité sont souvent considérables. Les universités du Nord de l'Ontario jouent un rôle crucial dans la croissance économique et dans le développement de leurs régions respectives. Elles contribuent à l'économie locale par divers moyens, tels que :

**L'emploi** : Les universités créent des possibilités d'emploi pour les professeurs, pour le personnel ainsi que pour le personnel de soutien.

**Les dépenses des étudiants** : Les étudiants qui fréquentent les universités du Nord de l'Ontario contribuent à l'économie locale par leurs dépenses pour le logement, pour l'épicerie, pour le transport, ainsi que pour d'autres biens et services.

**La recherche et l'innovation** : Les universités collaborent avec les industries locales, avec les organisations gouvernementales, et avec les partenaires communautaires afin d'élaborer de nouvelles technologies, ainsi que de nouveaux produits et services.

**L'engagement communautaire** : Les universités du Nord de l'Ontario s'engagent souvent auprès de leurs collectivités par l'intermédiaire de divers programmes de sensibilisation, de partenariats et d'initiatives sociales.

Bien que la portée économique exacte puisse varier d'une université à l'autre et d'une collectivité à l'autre, les études et rapports de recherche fournissent souvent des renseignements précieux sur les contributions particulières des universités du Nord de l'Ontario.

Les universités de l'Ontario apportent des avantages économiques substantiels à la province, notamment au Nord de l'Ontario (voir les annexes 4 et 4A). Ces avantages, ainsi que la qualité de l'éducation postsecondaire sont menacés par les mesures prises par le gouvernement de l'Ontario au cours de la dernière décennie. Voici comment nous en sommes arrivés là et pourquoi nous ne pouvons pas continuer sur la voie actuelle.

### **Comment nous en sommes arrivés là**

Depuis environ une dizaine d'années, sous de multiples gouvernements, le financement des universités publiques de l'Ontario et des étudiants par la province est en baisse pour les raisons suivantes :

- Un faible financement par étudiant;
- La réduction des frais de scolarité des étudiants canadiens; et
- La diminution de la demande canadienne.

Dans le même temps, le gouvernement n'a pas laissé aux universités d'autre choix que :

- D'augmenter les frais de scolarité des étudiants internationaux; et
- D'augmenter le nombre d'étudiants internationaux.

## **Pourquoi cela ne peut pas continuer**

Trois facteurs rendent la situation actuelle intenable :

- Des taux d'encadrement intenable;
- Une demande croissante de places universitaires pour les étudiants canadiens; et
- Un plafond pour le nombre de permis d'études pour les étudiants internationaux.

## **COMMENT NOUS EN SOMMES ARRIVÉS LÀ**

### **Que se passe-t-il à Queen's?**

L'histoire des difficultés budgétaires de l'université Queen's est liée, du moins en partie, à l'histoire que nous racontons ici. Compte tenu de la faiblesse du financement par habitant et de la réduction de 10 % des frais de scolarité, l'université Queen's se trouvait dans une situation similaire à celle des autres universités de l'Ontario. Cependant, les inscriptions des étudiants internationaux n'ont pas augmenté à Queen's contrairement à ce qui s'est produit dans de nombreuses autres universités. Qu'il s'agisse d'un problème d'offre (Queen's ayant pris la décision délibérée de renoncer à la croissance du nombre d'étudiants et de rester plus petite) ou d'un problème de demande (moins d'étudiants internationaux choisissant Queen's) n'a pas d'importance. Le fait qu'ils aient moins d'étudiants internationaux, à leur taux exorbitant, a aggravé leurs difficultés budgétaires.

## **Un faible financement par étudiant**

L'Ontario a le plus faible niveau de financement par étudiant canadien pour les universités au Canada, et de loin.

En 2021-2022, l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données complètes, l'Ontario a fourni 9 890 \$ de financement universitaire total par équivalent à plein temps canadien. Ce total est bien inférieur à la moyenne nationale de 15 807 \$ (voir l'annexe 1).

Les universités publiques de l'Ontario reçoivent moins d'un quart (24 %) de leur financement du gouvernement de l'Ontario. La moyenne pour les autres provinces canadiennes est de plus d'un tiers (35 %).

- **PREMIÈRE RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande des augmentations annuelles composées du financement provincial total des universités de 11,75 % sur une période de cinq ans pour qu'il atteigne la moyenne nationale.

## La réduction des frais de scolarité canadiens

Au cours de la première année de son mandat, le gouvernement Ford a réduit les frais de scolarité de 10 % et a promulgué un gel des frais de scolarité qui est toujours en vigueur aujourd'hui. Il s'agissait d'une mesure populaire qui se justifiait à l'époque. Les frais de scolarité en Ontario étaient élevés par rapport à la plupart des autres provinces (voir l'annexe 2).

Pour l'année scolaire courante, les étudiants canadiens de l'Ontario ont payé en moyenne des frais de scolarité de 8 190 \$. C'est-à-dire, 1 100 \$ de plus que la moyenne canadienne de 7 076 \$. Malgré les effets importants du gel des frais de scolarité, l'Ontario demeure l'une des provinces où les frais de scolarité sont les plus élevés du pays. Seuls la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont des frais plus élevés.

- **DEUXIÈME RECOMMANDATION** : Au lieu d'augmenter les frais de scolarité des étudiants canadiens, l'OCUFA se fait l'écho des groupes d'étudiants qui demandent au gouvernement d'augmenter le budget de l'aide aux étudiants et de remplacer les prêts par des bourses.

## La diminution de la demande canadienne

La diminution de la demande canadienne, jumelée à une réduction, puis à un gel des frais de scolarité, s'est traduite par une diminution des fonds affectés aux universités ontariennes par les étudiants canadiens. Ces réductions s'ajoutent au fait que l'Ontario fournit à ses universités le plus faible niveau de financement par habitant au Canada.

La population qui approche de l'âge de fréquenter l'université en Ontario (les 15 à 19 ans) est en déclin depuis une décennie.

Depuis 2013, la croissance moyenne sur cinq ans de la population ontarienne âgée de 15 à 19 ans – une façon naturelle de prédire facilement la croissance future des inscriptions – a diminué chaque année, sauf en 2019 et en 2020 (voir l'annexe 1). La population des 15 à 19 ans a atteint un sommet en 2011 avec 896 013 individus, puis a chuté à 824 870 dix ans plus tard (Statistique Canada, tableau 17-10-0005-01). Les jeunes qui ont atteint ce creux démographique ont presque terminé leurs études de premier cycle aujourd'hui.

Dans une période de baisse de la demande et de stagnation du financement provincial, les universités de l'Ontario se sont retrouvées avec les frais de scolarité des étudiants internationaux comme principale option pour générer des revenus supplémentaires.

La diminution de la demande canadienne. La réduction des frais de scolarité des étudiants canadiens. Et de loin, le plus faible financement par étudiant canadien au Canada. Mis ensemble, ces éléments brossent le tableau d'une baisse rapide des

revenus des universités ontariennes. Pourtant, l'Ontario possède toujours certaines des meilleures universités du Canada.

Qu'est-ce qui explique cette situation? La réponse est qu'en grande partie, le gouvernement de l'Ontario n'a guère laissé d'autre choix aux universités que d'augmenter les frais de scolarité des étudiants internationaux et le nombre d'étudiants internationaux, lequel est désormais plafonné par le gouvernement fédéral.

## **Les frais de scolarité des étudiants internationaux montent en flèche**

La première pièce du casse-tête est que les universités ontariennes ont considérablement augmenté les frais de scolarité des étudiants internationaux.

Depuis 2008-2009, les frais de scolarité des étudiants internationaux ont presque triplé en dollars courants, grimant de 16 891 \$ à 46 433 \$ (voir l'annexe 2). Au cours de la même période, les frais de scolarité des étudiants canadiens ont augmenté d'un peu plus de 2 500 \$.

Les étudiants internationaux contribuent aux universités ontariennes de nombreuses façons. Ils enrichissent l'expérience étudiante et apportent une perspective mondiale à nos salles de cours. Ils bénéficient également d'une amélioration de leur propre vie et de leurs possibilités. Les étudiants internationaux sont un atout pour l'Ontario et pour le monde entier.

L'écart entre les frais de scolarité des étudiants canadiens et de leurs pairs internationaux met en péril certains de ces avantages. Il semble de plus en plus que l'Ontario considère ces étudiants comme des guichets automatiques plutôt que comme une contribution nette à nos universités. Et cela est sur le point de changer avec le plafond fédéral imposé aux étudiants internationaux.

## **La croissance des inscriptions des étudiants internationaux**

L'Ontario a augmenté massivement le nombre d'étudiants internationaux qui paient ces frais d'inscription croissants.

Les universités de l'Ontario ont de plus en plus remplacé la diminution des inscriptions des étudiants canadiens, la réduction des frais de scolarité des étudiants canadiens et le faible financement par habitant en recrutant agressivement un nombre toujours croissant d'étudiants internationaux. Entre 2013 et 2022, le nombre de titulaires de permis d'études des étudiants internationaux valides dans le secteur postsecondaire a augmenté de 257 780 en Ontario. En comparaison, l'augmentation a été de 247 935 dans le reste du pays. En d'autres termes, le nombre d'étudiants internationaux titulaires d'un permis d'études postsecondaires a augmenté de 282 % en Ontario en huit ans, par rapport à 118 % dans les autres provinces (voir l'annexe 2).

Ces étudiants ne fréquentent pas tous des universités publiques (les pourcentages incluent les collèges et universités privés et publics), mais ils donnent une idée de l'envergure de la situation. Sur les quelque 250 000 permis d'études postsecondaires



pour étudiants internationaux valides en Ontario au 31 décembre 2021, un peu plus de 100 000 étaient des étudiants internationaux inscrits dans des universités ontariennes. Depuis 2013, les étudiants internationaux inscrits à plein temps dans les universités ontariennes sont passés de 26 049 à 92 442, soit une augmentation de 239 %.

En résumé, les universités ontariennes ont réagi à la diminution des inscriptions des étudiants canadiens en acceptant un nombre toujours croissant d'étudiants internationaux. Et elles ont réagi à la réduction des frais de scolarité des étudiants canadiens et au faible financement par habitant en augmentant les frais de scolarité pour ces étudiants internationaux de plus en plus nombreux. Maintenant qu'un plafond fédéral sur les permis d'études des étudiants internationaux est en place, les universités de l'Ontario seront les plus touchées, puisqu'elles dépendent fortement des frais de scolarité des étudiants internationaux.

## **POURQUOI CELA NE PEUT PAS CONTINUER**

Cette situation n'est pas viable et deviendra bientôt une crise en raison des trois défis croissants en matière d'augmentation des inscriptions, auxquels font face les universités ontariennes, à savoir :

- Des taux d'encadrement intenable;
- La demande croissante d'étudiants canadiens;
- La demande incertaine d'étudiants internationaux.

### **Des taux d'encadrement intenable**

En 2020-2021, l'Ontario comptait 32,4 étudiants universitaires par membre du corps professoral. Ce nombre est bien supérieur à la moyenne canadienne de 26,2 (voir l'annexe 1). L'Ontario est si loin derrière les autres provinces qu'elle est la seule à avoir un taux d'encadrement supérieur à la moyenne canadienne; c'est-à-dire que les neuf autres provinces ont un taux d'encadrement inférieur à la moyenne canadienne (la Nouvelle-Écosse, qui se classe au neuvième rang, a 24,8 étudiants par professeur, alors que la moyenne canadienne est de 26,2). L'Ontario fait grimper cette moyenne à lui seul.

Les professeurs de l'Ontario enseignent à des groupes d'étudiants plus nombreux et font face à des charges de travail plus lourdes que dans l'ensemble du Canada, ce qui leur laisse moins de temps pour encadrer les étudiants et pour se consacrer à des recherches novatrices qui peuvent être avantageuses pour l'Ontario sur les plans économique, culturel et social. En outre, le nombre de ces professeurs permanents est de plus en plus faible par rapport à celui de leurs collègues qui sont embauchés dans des contrats d'enseignement précaires, offrant une sécurité d'emploi minimale, voire inexistante. Des données récentes suggèrent que plus de la moitié des cours universitaires de l'Ontario est donnée par des professeurs contractuels. Bien que les universités de l'Ontario maintiennent leur réputation mondiale, les professeurs des universités de l'Ontario font depuis longtemps plus avec moins.

Cette situation n'est pas viable et, avec le temps, entraînera une détérioration des résultats.

## **La demande croissante d'étudiants canadiens**

La population ontarienne âgée de 15 à 19 ans est sur le point de connaître une augmentation importante. Cette population a commencé à augmenter pour la première fois depuis des décennies et continuera d'augmenter pendant au moins une décennie.

Ce regain de population signifie que des milliers d'étudiants ontariens supplémentaires voudront fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire dans les années à venir. Au cours de la dernière décennie, le nombre décroissant d'étudiants canadiens a été remplacé par un nombre croissant d'étudiants internationaux. Les permis d'études des étudiants internationaux étant plafonnés à l'ordre fédéral, les universités de l'Ontario devront être financées pour accueillir davantage d'étudiants canadiens afin de répondre à l'augmentation de la population en âge de fréquenter l'université dans la province.

Le modèle de financement provincial actuel en Ontario pénalise les universités qui poursuivent la croissance des inscriptions des étudiants canadiens. Les universités de l'Ontario ne peuvent pas augmenter leur part proportionnelle du financement des universités en augmentant leurs étudiants canadiens. Cela est dû au modèle de corridor des inscriptions de l'Ontario, qui est intégré dans les ententes de mandat stratégiques des universités avec la province. Ce modèle de corridor, introduit par un gouvernement précédent, fixe un plafond par université pour le nombre d'étudiants financés, ce qui n'encourage pas l'inscription d'étudiants canadiens supplémentaires. Les établissements sont pénalisés s'ils acceptent davantage d'étudiants canadiens, ce qui limite le nombre de places disponibles et exacerbe les difficultés à satisfaire la demande croissante. Ce « modèle de corridor des inscriptions » a été mis en place à une époque où les inscriptions nationales stagnaient. En Ontario, les établissements fonctionnent indépendamment les uns des autres, chacun se faisant concurrence pour attirer les étudiants. Tous doivent cependant fonctionner dans le cadre d'un modèle de « corridor » des inscriptions qui cesse de fournir un financement par étudiant si les universités dépassent leur seuil d'étudiants. Cependant, ce modèle n'a plus de raison d'être et constitue désormais un obstacle à la satisfaction de la demande canadienne croissante.

Pour faire face à l'augmentation de la demande nationale d'espaces universitaires, ce modèle de corridor doit être supprimé.

- **TROISIÈME RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande un examen de la formule de financement provinciale de l'Ontario, notamment le modèle de corridor des inscriptions, jumelé à un but intégré de soutenir la croissance des inscriptions nationales.

Même si le modèle de corridor est supprimé, et même si les universités ontariennes s'efforcent de compenser l'augmentation du nombre d'étudiants canadiens par le plafonnement du nombre d'étudiants internationaux, les conséquences financières se traduisent par un niveau de financement par habitant encore plus faible pour les universités de l'Ontario. Compte tenu de la forte dépendance à l'égard des frais de

scolarité élevés des étudiants internationaux, une baisse significative du nombre d'étudiants internationaux serait désastreuse pour toutes les universités de l'Ontario si elle n'était pas accompagnée d'une augmentation substantielle d'autres revenus. Selon certaines estimations, le plafonnement proposé par le gouvernement fédéral entraînerait une baisse de près de 50 % du nombre d'étudiants internationaux en Ontario.

Dans l'ensemble, il faudra revoir et modifier la formule de financement provinciale de l'Ontario, ce qui est à la fois nécessaire et indispensable. Cela pourrait prendre des années. En fait, il faut procéder lentement et prudemment. Dans le cadre de l'engagement à réexaminer la formule de financement, l'expérience ontarienne du financement accordé en fonction du rendement devrait être mise en suspens. Le financement accordé en fonction du rendement a été suspendu durant la pandémie de COVID-19, un aveu tacite qu'il est peu efficace dans des circonstances économiques changeantes.

**QUATRIÈME RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande l'annulation de la mise en œuvre prévue du programme de financement accordé en fonction du rendement.

Quelle que soit la solution à long terme trouvée, il est clair qu'elle nécessitera une augmentation des niveaux de financement par étudiant canadien en Ontario. Cela peut être fait immédiatement dans le but d'amener le niveau de financement par étudiant de l'Ontario à la moyenne nationale. Voilà pourquoi notre première recommandation porte sur une augmentation annuelle composée du financement provincial total des universités de 11,75 % sur une période de cinq ans.

Deux autres raisons justifient l'augmentation du financement par étudiant dans l'environnement actuel.

## **La crise du logement étudiant**

Peu de questions de politique publique ont suscité plus d'attention du public et des gouvernements que la pénurie de logements. Dans tous les secteurs du logement, et en particulier en Ontario et en Colombie-Britannique, les problèmes de logement ont atteint des niveaux de crise (voir l'annexe 3).

Il existe des solutions novatrices pour résoudre la crise du logement. Un exemple est le programme de conversion de bureaux en immeubles résidentiels de Calgary, qui convertira des immeubles de bureaux vacants en immeubles résidentiels, dont une partie sera réservée à des logements à prix abordable.

De plus, les universités de l'Ontario produisent de la recherche novatrice et percutante qui stimule l'innovation et apporte des solutions aux problèmes les plus pressants de la société, y compris des solutions à la crise du logement. Les universités de l'Ontario s'associent aux collectivités et aux municipalités locales pour trouver des solutions aux problèmes de logement locaux grâce à la recherche et à des programmes novateurs.

L'augmentation du financement des universités pour qu'il atteigne la moyenne nationale mettrait les universités de l'Ontario sur la voie de la viabilité et permettrait à la nouvelle génération d'étudiants canadiens de contribuer à l'élaboration de solutions à long terme à la crise du logement dans la province.

## Le plafonnement des permis d'études des étudiants internationaux

Le plafonnement des permis d'études des étudiants internationaux au Canada, récemment annoncé par le gouvernement fédéral, entraînera une diminution importante du nombre d'étudiants internationaux dans les universités de l'Ontario. Cela entraînera une perte considérable de revenus potentiels pour les universités de l'Ontario, ce qui serait désastreux pour toutes les universités de l'Ontario si ce plafond ne s'accompagnait pas d'une augmentation importante d'autres revenus.

L'OCUFA sonne l'alarme depuis longtemps : malgré la myriade d'avantages qui découlent des étudiants internationaux, une dépendance aussi importante à l'égard des frais de scolarité des étudiants internationaux comporte des risques substantiels. En 2021-2022, il y avait 100 773 étudiants internationaux dans les universités de l'Ontario, dont 43,8 % venaient de Chine et 15,4 % d'Inde.

Outre le plafonnement fédéral des étudiants internationaux qui, selon les estimations, réduira de 50 % le nombre d'étudiants internationaux en Ontario, la capacité d'une université à recruter des étudiants internationaux dépend des relations géopolitiques. Dans le cas de la Chine, des relations épineuses, alliées aux effets de la pandémie de COVID-19, ont réduit le nombre de permis d'études accordés aux étudiants chinois (voir l'annexe 3). En septembre 2023, le gouvernement indien a mis en garde les étudiants contre la montée des opinions négatives à l'égard de l'Inde et a recommandé la prudence aux étudiants indiens qui envisageaient d'étudier au Canada (voir l'annexe 2).

D'après des données financières de 2020-2021, une perte soudaine de 50 % de leurs étudiants internationaux entraînerait des pertes de 65 millions de dollars à l'Université York, de 43 millions de dollars à Carleton et de trois millions de dollars à Nipissing.

Cependant, si tous ces établissements étaient financés au niveau de la moyenne nationale provinciale, leurs perspectives financières s'amélioreraient considérablement, même avec le départ de 50 % de leurs étudiants internationaux. En d'autres termes, l'argent des étudiants internationaux ne remplace pas un enseignement public adéquatement financé.

L'OCUFA demande à la province de faire preuve de leadership et d'aider les universités ontariennes à affronter cette crise.

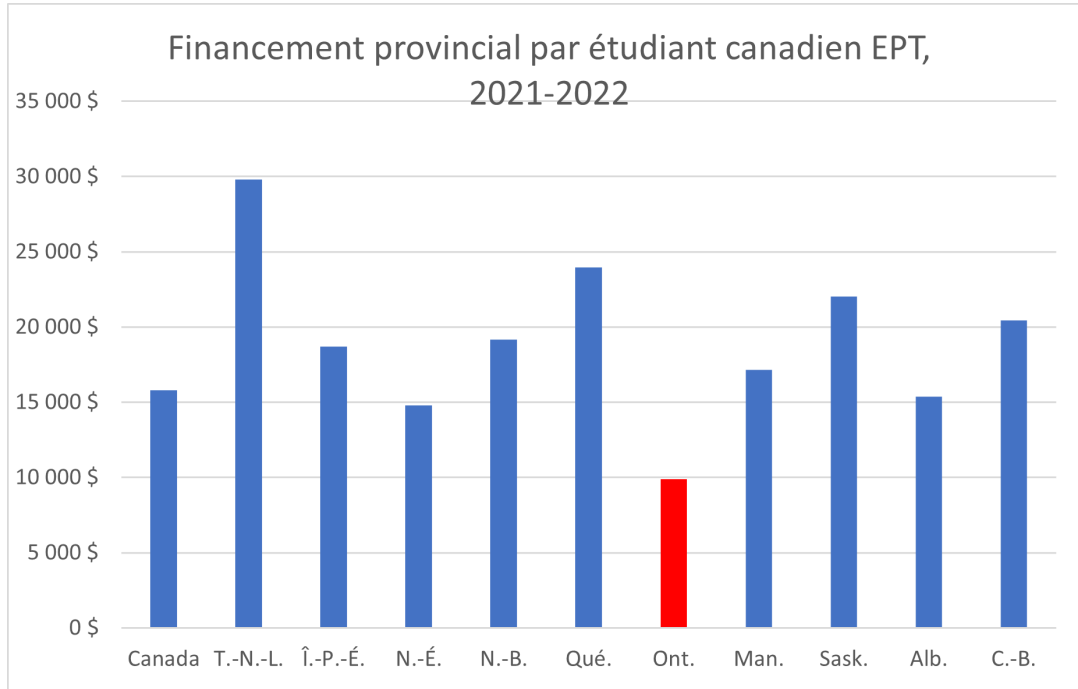
## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

- **PREMIÈRE RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande des augmentations annuelles composées du financement provincial total des universités de 11,75 % sur une période de cinq ans.
- **DEUXIÈME RECOMMANDATION** : Au lieu d'augmenter les frais de scolarité des étudiants canadiens, l'OCUFA se fait l'écho des groupes d'étudiants qui demandent au gouvernement d'augmenter le budget de l'aide aux étudiants et de remplacer les prêts par des bourses.
- **TROISIÈME RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande un examen de la formule de financement provinciale de l'Ontario, notamment le modèle de corridor des inscriptions, jumelé à un but intégré de soutenir la croissance des inscriptions nationales.

- **QUATRIÈME RECOMMANDATION** : L'OCUFA demande l'annulation de la mise en œuvre prévue du programme de financement accordé en fonction du rendement.

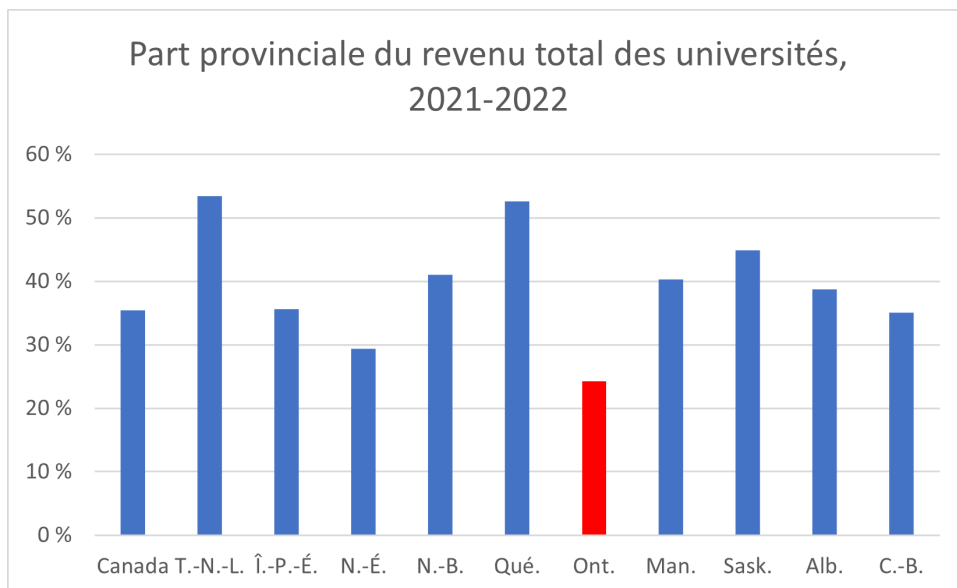
## Annexe 1 : LE FINANCEMENT PROVINCIAL

Bien que les universités soient essentielles à assurer un avenir prospère et productif, l'Ontario fournit le financement le plus faible par étudiant canadien dans le domaine de l'enseignement supérieur au Canada.



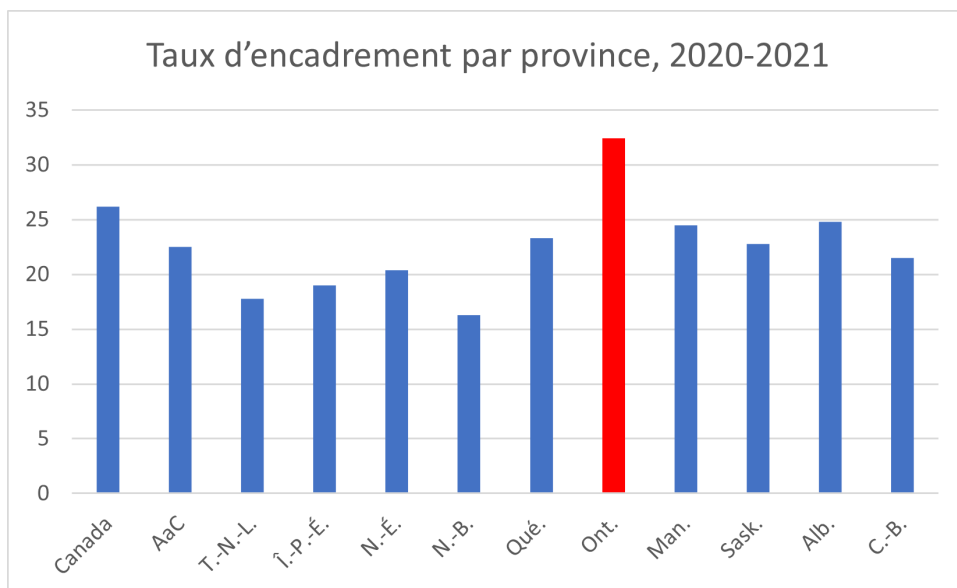
En 2021-2022, l'année la plus récente pour laquelle il existe des données complètes, l'Ontario a fourni 9 890 \$ en financement universitaire total par équivalent à plein temps canadien. Ce montant est bien inférieur à la moyenne nationale de 15 807 \$. En réalité, l'Ontario occupe la dernière place, avec un écart de 33 % par rapport au niveau de financement le plus faible.

Ce piètre niveau de financement signifie que les universités publiques de l'Ontario reçoivent de la province une part beaucoup moins importante de leurs revenus totaux que ce qui est courant dans l'ensemble du Canada.



Alors que l'université publique canadienne moyenne recevra 35 % de ses revenus de son gouvernement provincial en 2021-2022, le financement provincial ne représentera que 24 % des revenus des universités ontariennes. Seules deux provinces, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, ont un financement provincial inférieur à la moyenne nationale. L'Ontario abaisse la moyenne nationale.

Ce faible financement a des répercussions dans la salle de cours, où les étudiants ontariens ont moins de professeurs disponibles pour soutenir leur éducation.



En 2020-2021, l'Ontario comptait 32,4 étudiants universitaires par membre du corps professoral. Ce taux d'encadrement est bien plus élevé que la moyenne canadienne de 26,2. L'Ontario est la seule province ayant un pire taux d'encadrement que la moyenne

canadienne. Si l'on exclut l'Ontario des calculs, le Canada affiche un taux d'encadrement moyen de 22,5.

Les professeurs de l'Ontario enseignent à des groupes d'étudiants plus nombreux et font face à des charges de travail plus lourdes que dans l'ensemble du Canada, ce qui leur laisse moins de temps pour encadrer les étudiants et pour se consacrer à des recherches novatrices qui peuvent être avantageuses pour l'Ontario sur les plans économique, culturel et social. Le nombre de ces professeurs permanents est de plus en plus faible par rapport à celui de leurs collègues qui sont embauchés dans des contrats d'enseignement précaires, offrant une sécurité d'emploi minimale, voire inexistante. Des données récentes suggèrent que plus de la moitié des cours universitaires de l'Ontario est dispensée par des professeurs contractuels. Bien que les universités de l'Ontario maintiennent leur réputation mondiale, les professeurs des universités de l'Ontario font depuis longtemps plus avec moins. Les appels à de nouvelles mesures d'efficacité dans les universités de l'Ontario ne tiennent pas compte du fait que le corps professoral des universités de l'Ontario est plus sollicité que celui de toutes les autres universités du pays.

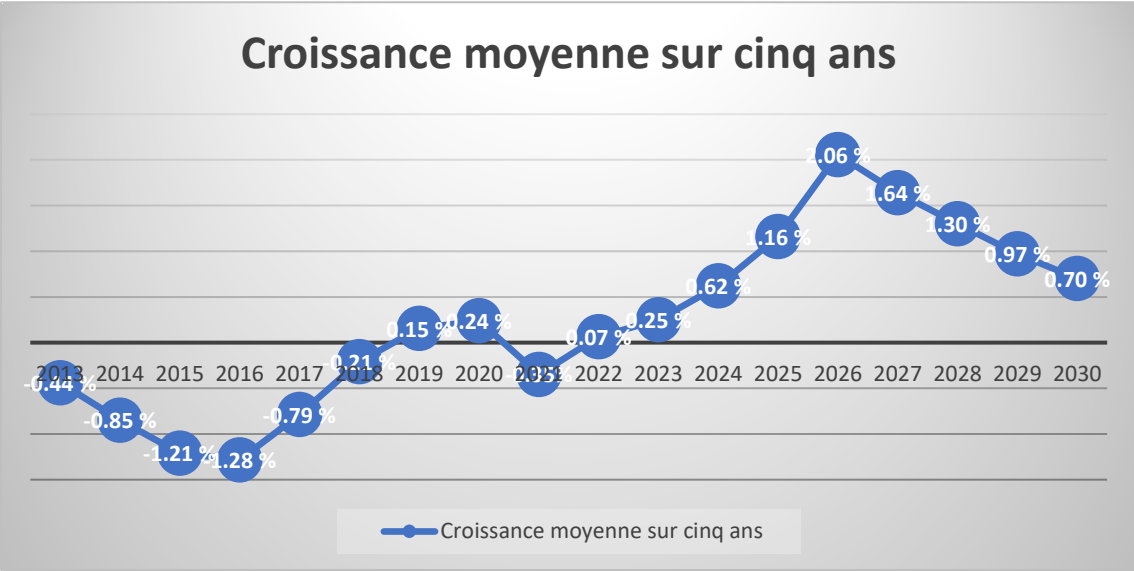
Le modèle de financement provincial de l'Ontario n'incite pas les universités à poursuivre la croissance des inscriptions des étudiants canadiens. Contrairement aux universités des quelques autres provinces qui utilisent une formule pour répartir les fonds, les universités de l'Ontario ne peuvent pas augmenter leur part proportionnelle du financement en augmentant leurs effectifs nationaux. Cela est dû au modèle de corridor des inscriptions de l'Ontario, qui est intégré dans les ententes de mandat stratégiques des universités avec la province. Ce modèle de corridor des inscriptions, introduit par un gouvernement précédent, fixe un plafond par université pour le nombre d'étudiants financés, ce qui n'encourage pas l'inscription d'étudiants canadiens supplémentaires.

Le modèle de corridor des inscriptions de l'Ontario a été mis en place à une époque où les inscriptions nationales stagnaient. Son plafond visait à garantir que les grands établissements n'engloutissent pas les étudiants qui auraient pu autrement fréquenter des universités plus petites, comme celles du Nord de l'Ontario. Ce modèle n'est plus adapté à l'évolution démographique de l'Ontario.

---

<sup>1</sup> Ryan Romard et Randy Robinson, « Back from the brink : Restoring public funding to Ontario's universities », *Centre canadien de politiques alternatives*, novembre 2023 : <https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Ontario%20Office/2023/11/back-from-the-brink.pdf>





L'Ontario connaît une baisse dans la demande universitaire canadienne depuis dix ans. La croissance moyenne sur cinq ans des jeunes âgés de 15 à 19 ans en Ontario a été négative au cours des dix dernières années, sauf deux. Cette tendance est sur le point de connaître un revirement grâce à une croissance rapide dans ce groupe d'âge. Cela se traduira par au moins 85 000 nouveaux étudiants de niveau postsecondaire potentiels supplémentaires au cours des prochaines années, dont environ un tiers devrait fréquenter l'université.

**Tableau : Croissance historique moyenne sur cinq ans des jeunes de 15 à 19 ans en Ontario**

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Moyenne	-0,44 %	-0,85 %	-1,21 %	-1,28 %	-0,79 %	-0,21 %	0,15 %	0,24 %	-0,35 %	0,07 %

Moyennes calculées à partir de Statistique Canada. Tableau 17-10-0005-01

**Tableau : Prédiction de la croissance moyenne sur cinq ans des jeunes de 15 à 19 ans en Ontario**

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Moyenne	0,25 %	0,62 %	1,16 %	2,06 %	1,64 %	1,30 %	0,97 %	0,70 %

Moyennes calculées à partir de Statistique Canada. Tableau 17-10-0005-01 jusqu'en 2022 et croissance moyenne projetée pour tous les scénarios de Statistique Canada. Tableau 17-10-0057-01 pour 2023 à 2030.

La croissance démographique se manifestera dans l'ensemble de la province. Selon l'Institut des politiques du Nord (IPN), la population des jeunes de 18 à 21 ans dans le Nord de l'Ontario devrait augmenter de 13 % de 2021 à 2034. En raison de l'augmentation des taux de participation à l'enseignement supérieur, l'IPN prévoit que cette croissance dans le Nord se traduira par une augmentation de plus de 15 % des demandes d'inscription dans les universités du pays.

Collectivement, ces montants illustrent que les universités de l'Ontario se trouvent dans une position concurrentielle désavantageuse à l'échelle nationale et qu'elles ne sont pas prêtes à faire face à l'augmentation du nombre d'inscriptions dans le pays.

*L'OCUFA demande un examen de la formule de financement provinciale de l'Ontario, notamment le modèle de corridor des inscriptions, jumelé au but intégré de soutenir la croissance des inscriptions nationales.*

Même un examen superficiel des documents susmentionnés met en évidence une vérité simple : un meilleur financement s'impose.

La demande du Groupe d'experts (Blue Ribbon) du gouvernement d'un meilleur financement pour les universités de l'Ontario, qui se traduirait par une augmentation immédiate de 10 % suivie d'augmentations annuelles de 2 %, placerait encore l'Ontario à l'avant-dernier rang en matière de financement. D'autres voix se sont élevées pour réclamer un financement beaucoup plus important. Un document récent demande un doublement immédiat du financement des universités.

Les étudiants et les professeurs de l'Ontario méritent mieux que la dernière place. À tout le moins, l'Ontario devrait s'efforcer d'égaliser la moyenne canadienne. Reconnaissant qu'une telle transformation n'est peut-être pas possible du jour au lendemain :

*L'OCUFA demande une augmentation annuelle composée du financement provincial total des universités de 11,75 % sur une période de cinq ans.*

Cette augmentation permettrait aux universités de l'Ontario d'égaliser la moyenne canadienne du financement total, en tenant compte d'une croissance correspondant au récent taux de croissance annuel composé du financement provincial total.<sup>fn</sup> Dans cinq ans, cela porterait le financement par étudiant de l'Ontario à environ 17 200 \$, ce qui correspondrait à la moyenne nationale projetée.<sup>2</sup>

**Tableau : Financement provincial total projeté avec des augmentations annuelles de 11,75 % (en millions de dollars)**

<b>Actuel</b>	<b>1<sup>re</sup> année</b>	<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>	<b>5<sup>e</sup> année</b>
4 225 \$	4 721 \$	5 276 \$	5 896 \$	6 588 \$	7 362 \$

*L'OCUFA demande une augmentation annuelle composée du financement provincial total des universités de 11,75 % sur une période de cinq ans.*

Cette augmentation permettrait aux universités de l'Ontario d'égaliser la moyenne canadienne du financement total, en tenant compte d'une croissance correspondant au récent taux de croissance annuel composé du financement provincial total. Dans cinq ans, cela porterait le financement par étudiant de l'Ontario à environ 17 200 \$, ce qui correspondrait à la moyenne nationale projetée.

Cinq années d'augmentations annuelles composées de 11,75 % apporteraient aux universités de l'Ontario les revenus dont elles ont besoin, tout en donnant à la province le temps requis pour s'adapter à l'évolution des priorités financières.

Au cours des dernières années, l'attention s'est beaucoup portée sur la mise en œuvre prévue par l'Ontario du financement accordé en fonction du rendement (FAR) plutôt que sur le faible financement des universités par la province dans son ensemble. La mise en œuvre prévue du financement accordé en fonction du rendement ne réussira pas à fournir aux universités de l'Ontario les revenus dont elles ont besoin. Le FAR n'offre aucuns nouveaux fonds aux établissements; il leur promet seulement de nouvelles occasions de perdre leur financement qui est évalué par des paramètres sur lesquels les universités n'ont que peu de contrôle. Les établissements qui perdraient leur financement sont peut-être ceux qui en ont le plus besoin.

De plus, le FAR ajoute un fardeau administratif supplémentaire aux universités de l'Ontario, ce qui va à l'encontre des gains d'efficacité que le gouvernement souhaite promouvoir. Les experts et le gouvernement semblent de plus en plus conscients de cette réalité. Le récent rapport du Groupe d'experts (Blue-Ribbon) recommande un niveau de FAR plus faible que prévu, tandis que la décision de la province de suspendre la mise en œuvre du FAR pendant la pandémie de COVID-19 est un aveu tacite que le FAR ajoute à la complexité bureaucratique sans offrir d'avantages évidents. Il est important de noter que l'ancien gouvernement conservateur du Manitoba a abandonné son plan de mettre en œuvre le FAR.

L'OCUFA demande l'annulation de la mise en œuvre prévue du programme de financement accordé en fonction du rendement.

## **Solutions**

- Prévoir des augmentations annuelles composées de 11,75 % du financement provincial total des universités pour permettre à l'Ontario d'atteindre les moyennes nationales de financement après une période de cinq ans.
- Lancer un examen de la formule de financement des universités de l'Ontario, y compris le modèle de corridor des inscriptions, afin d'améliorer la capacité des universités à s'adapter à la croissance des inscriptions des étudiants canadiens.

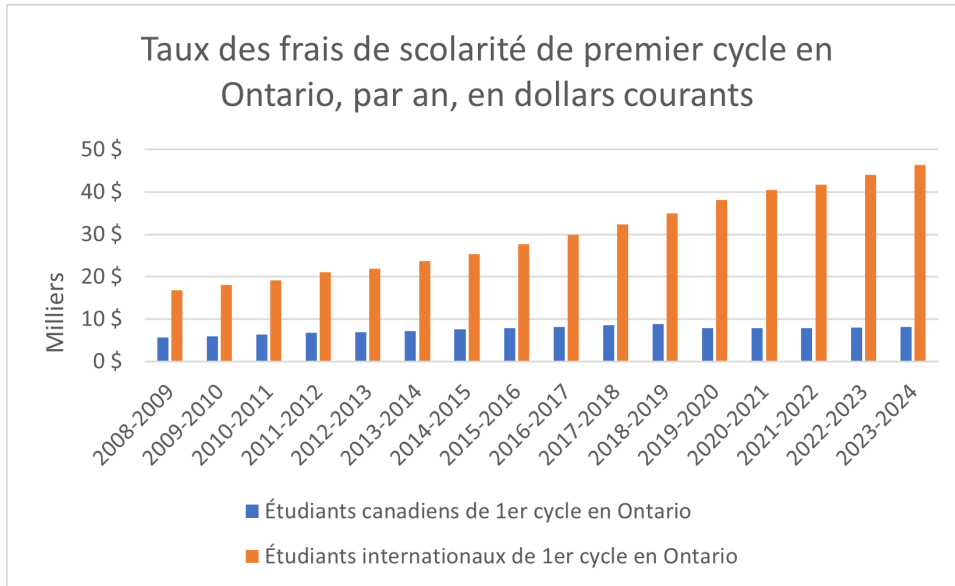
---

<sup>3</sup> Le récent taux de croissance annuel composé (TCAC) du financement provincial total des universités au Canada est de 1,6988 %. Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0026-01 : Revenus des universités selon le type de revenus et le type de fonds (en dollars canadiens courants) (x 1 000), et calculs de l'auteur.

- Annuler la mise en œuvre prévue du financement accordé en fonction du rendement.

## Annexe 2 : LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Le gouvernement actuel a reconnu que la fréquentation des universités est de plus en plus inabordable. Les facteurs d'abordabilité ont contribué à motiver sa décision de janvier 2019 de réduire les frais de scolarité de 10 % et de mettre en œuvre un gel des frais de scolarité qui reste en vigueur. Malheureusement, ces mesures en vue de promouvoir l'abordabilité n'ont pas été accompagnées d'une augmentation du financement provincial, obligeant les universités à chercher des fonds ailleurs. Les politiques provinciales ne leur ont laissé qu'une seule option : les frais de scolarité non réglementés des étudiants internationaux.



Les frais de scolarité des étudiants internationaux ont monté en flèche. Depuis 2008-2009, les frais de scolarité des étudiants internationaux ont presque triplé en dollars courants, grimant de 16 891 \$ à 46 433 \$. Au cours de la même période, les frais de scolarité des étudiants canadiens ont augmenté d'un peu plus de 2 500 \$. En raison du gel des frais de scolarité des étudiants canadiens, ces frais sont demeurés stables au cours des dernières années.

La montée en flèche des frais de scolarité des étudiants internationaux s'est accompagnée d'une augmentation massive du nombre d'étudiants internationaux venant en Ontario pour y faire des études postsecondaires. Au cours des 10 dernières années, les permis d'études valides des étudiants internationaux ont augmenté de 280 % en Ontario, en comparaison de 118 % dans les autres provinces.

**Tableau : Canada – Titulaires de permis d'études valides le 31 décembre selon la province/le territoire de destination et le niveau d'étude, 2000 à 2022**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Postsecondaire en Ontario</b>	91 485	102 870	113 715	141 365	179 170	211 155	240 570	201 045	246 255	349 265
<b>Postsecondaire ailleurs au Canada</b>	210 060	227 235	238 610	269 195	311 590	355 795	397 285	326 320	370 995	457 995

[Pour plus d'information, veuillez vous reporter à Faits et chiffres 2015 : Aperçu de l'immigration – Résidents temporaires – Mises à jour annuelles d'IRCC, ainsi que le glossaire des termes et concepts.](#)

Source : IRCC, 31 décembre 2022

Compte tenu du gel des frais de scolarité et de l'incapacité de la formule de financement à financer la croissance des inscriptions des étudiants canadiens, les frais de scolarité des étudiants internationaux représentent la majeure partie des nouveaux fonds apportés aux universités de l'Ontario. Outre leur contribution financière, les étudiants internationaux ont enrichi les salles de cours des universités par leur présence, en aidant à internationaliser les expériences d'apprentissage de tous les étudiants de niveau universitaire de l'Ontario et en contribuant au renforcement des compétences interculturelles des étudiants et du corps professoral.

La récente annonce du plafond fédéral sur les permis d'études des étudiants internationaux au Canada entraînera une diminution importante du nombre d'étudiants internationaux dans les universités de l'Ontario. La possibilité d'une perte de plus de 50 % des étudiants internationaux entraînera un manque à gagner potentiel important pour les universités de l'Ontario.

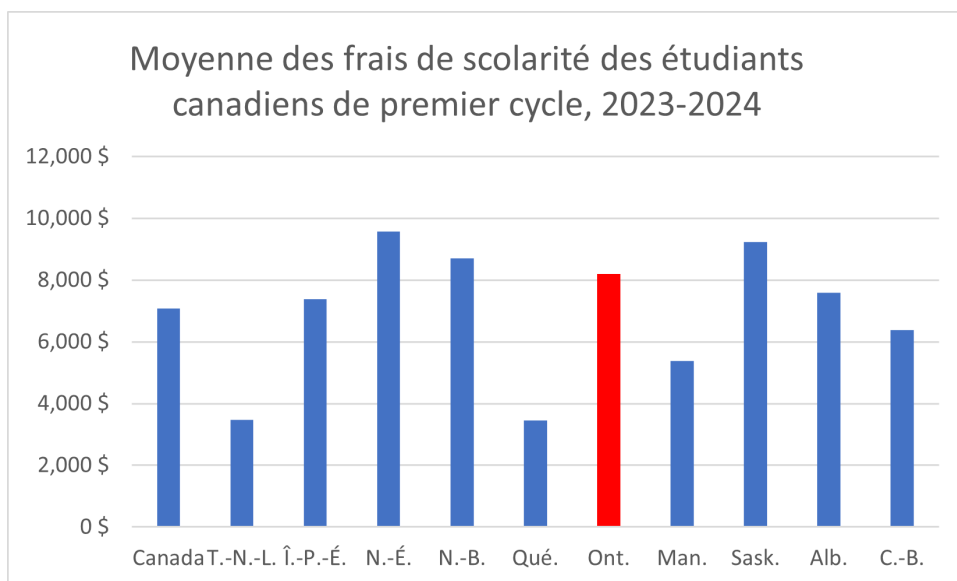
Même avant l'annonce récente d'un plafond fédéral pour les étudiants internationaux, la forte dépendance à l'égard des frais de scolarité des étudiants internationaux comportait des risques importants pour les universités de l'Ontario. En 2021-2022, 100 773 étudiants internationaux fréquentaient les universités de l'Ontario, dont 44 100 (43,8 %) venaient de Chine et 15 486 (15,4 %) d'Inde. Ces deux pays à eux seuls comptent pour la plupart des étudiants internationaux de l'Ontario.

La capacité d'une université à recruter des étudiants internationaux dépend de plusieurs facteurs qui échappent à son contrôle, notamment les relations géopolitiques. Récemment, les relations du Canada avec la Chine et l'Inde ont connu des difficultés. Dans le cas de la Chine, ces difficultés se sont ajoutées aux effets de la pandémie de COVID-19 pour réduire le nombre d'autorisations de permis d'études pour les étudiants chinois de 90 006 en 2018 à 52 474 en 2022. Bien qu'il soit trop tôt pour estimer l'effet de la récente détérioration des relations avec l'Inde, il s'agit d'une source d'inquiétude majeure. En septembre 2023, le gouvernement indien a mis en garde les étudiants contre « les activités anti-indiennes croissantes et les crimes haineux et la violence criminelle tolérés par les politiques » au Canada et a encouragé les étudiants indiens à « faire preuve d'une extrême prudence » dans le « contexte de sécurité qui se détériore » au Canada ». Il est peu probable que de tels avertissements fassent augmenter la demande d'éducation en Ontario parmi les étudiants indiens.

D'autres facteurs peuvent faire baisser la demande internationale pour une éducation canadienne, notamment les récentes révélations des médias sur les agents de recrutement internationaux peu scrupuleux dans le secteur universitaire. Ce problème a des répercussions néfastes sur la réputation du Canada et de l'Ontario en matière d'éducation. Il faut également s'inquiéter de l'intensification de la concurrence internationale pour l'argent des étudiants internationaux et des problèmes de capacité du gouvernement fédéral, comme son incapacité récente à délivrer des permis d'études en temps opportun.

En fin de compte, l'argent des frais de scolarité internationaux ne constitue pas une base stable ou durable sur laquelle construire les universités publiques de la province. C'était déjà le cas avant l'imposition récente de plafonds fédéraux sur les étudiants internationaux.

La montée en flèche des frais de scolarité des étudiants internationaux et les nouvelles restrictions en ce qui concerne les étudiants internationaux (et donc leurs frais de scolarité) ne signifient pas que les universités de l'Ontario doivent faire pression pour augmenter les frais de scolarité des étudiants nationaux. L'Ontario traverse une crise d'accessibilité financière et les frais de scolarité que paient ses étudiants canadiens sont parmi les plus élevés au Canada.



Au cours de l'année universitaire courante, les frais de scolarité moyens des étudiants canadiens de l'Ontario étaient de 8 190 \$. C'est-à-dire plus de 1 100 \$ de plus que la moyenne canadienne de 7 076 \$. Malgré les effets importants du gel des frais de scolarité, l'Ontario a toujours les frais de scolarité les plus élevés du pays. Seuls la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick imposent des frais de scolarité plus élevés.

**Plutôt que l'augmentation des frais de scolarité des étudiants canadiens, l'OCUFA réitère son appel en faveur d'une augmentation du financement provincial des universités.** Comme les étudiants de l'Ontario paient des frais de

scolarité supérieurs à la moyenne et reçoivent des subventions provinciales beaucoup plus faibles, ces étudiants assument déjà plus que leur part du fardeau de financement des universités.

La relative stabilité des frais de scolarité des étudiants canadiens s'est accompagnée d'une diminution de l'aide aux étudiants. La diminution de l'aide aux étudiants a empiré la situation financière de nombreux étudiants et a contribué à la crise de l'accessibilité financière. Alors que la part du gouvernement provincial dans l'aide financière totale accordée aux étudiants des universités de l'Ontario était de 38,3 % en 2018-2019, elle n'était plus que de 28,8 % l'année suivante. Bien que cette baisse ait été accompagnée d'augmentations temporaires de l'aide fédérale aux étudiants pendant la pandémie de COVID-19 et d'un soutien accru de la part des universités elles-mêmes, la réduction globale de l'aide aux étudiants a été considérable.

Les frais de scolarité élevés ne placent pas seulement l'Ontario dans une position désavantageuse par rapport à la concurrence, mais ils imposent également aux étudiants de l'Ontario des niveaux élevés d'endettement qui ont des répercussions à vie sur leur potentiel de gains.

L'endettement étudiant augmente depuis les vingt dernières années en Ontario. En 2005, la part de l'Ontario dans l'endettement canadien total des étudiants s'élevait à 37,1 %. À l'époque, la province formait 43,5 % des étudiants de niveau universitaire à plein temps au Canada, c'est-à-dire que les étudiants de l'Ontario étaient moins susceptibles de s'endetter considérablement que leurs pairs canadiens. Ces pourcentages ont évolué dans la direction opposée. En 2019, l'Ontario comptait pour 51,5 % de l'endettement étudiant national total, alors qu'il formait 44 % des étudiants de niveau universitaire canadiens à plein temps.

Malgré les affirmations selon lesquelles l'endettement étudiant est plus important chez les étudiants issus de familles comparativement plus riches, ce sont les étudiants issus de familles appartenant au quintile de richesse le plus bas (20 %) qui représentent une pluralité de 36,7 % de l'endettement étudiant. L'endettement concerne également la classe moyenne, les étudiants du quintile économique moyen (compris entre 40 et 60 % de la richesse des ménages) représentant 19,7 % de l'endettement total. Les étudiants dont les familles appartiennent au quintile le plus riche sont moins susceptibles d'être endettés.

L'endettement étudiant réduit la richesse à vie des étudiants et de leur famille. Il réduit le revenu disponible, empêche la constitution d'une épargne, limite l'accès au crédit et retarde ou empêche l'accession à la propriété. L'endettement étudiant empêche les individus d'utiliser leur richesse à des fins productives susceptibles d'améliorer leur vie et l'économie dans son ensemble.

**L'OCUFA se fait l'écho des groupes d'étudiants qui demandent au gouvernement d'augmenter le budget de l'aide aux étudiants et de remplacer les prêts par des bourses.**



## Solutions

- Prévoir des augmentations annuelles composées de 11,75 % du financement provincial total des universités pour permettre à l'Ontario d'atteindre les moyennes nationales de financement après une période de cinq ans.
- Améliorer le budget de l'aide aux étudiants et remplacer les prêts par des bourses.

## **Annexe 3 : LE LOGEMENT ET LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES**

La crise du logement en Ontario est au centre des préoccupations de chaque Ontarien. Les universités de l'Ontario enrichissent non seulement leurs économies et leurs collectivités locales, mais elles ont également un rôle clé à jouer pour relever les défis de la province en matière de logement.

Comme l'a indiqué le Groupe d'experts (Blue Ribbon) nommé par le gouvernement, les universités de l'Ontario sont devenues trop dépendantes des frais de scolarité internationaux pour financer leurs établissements. Le sous-financement des universités a accéléré cette tendance, les frais des étudiants internationaux non réglementés servant à combler le déficit de financement.

Il ne fait aucun doute que les étudiants internationaux enrichissent les universités de l'Ontario et l'expérience universitaire pour tous. Ils internationalisent le programme d'études, facilitent les échanges de connaissances interculturelles et enrichissent l'expérience d'apprentissage de tous. Si la forte dépendance à l'égard des frais de scolarité des étudiants internationaux est compréhensible en l'absence d'un financement public adéquat, elle présente des risques pour les universités, car elle subit une grande influence des facteurs géopolitiques sur lesquels elles n'exercent aucun contrôle. Le Groupe d'experts (Blue Ribbon) a également souligné cette préoccupation.

En outre, la dépendance accélérée à l'égard des étudiants internationaux exerce une pression supplémentaire sur le marché du logement de l'Ontario, déjà en proie à des difficultés. Cette situation est particulièrement marquée sur le marché locatif de la province, dans lequel l'investissement du gouvernement a la plus grande incidence et dans lequel de nombreux locataires, en particulier les étudiants internationaux, sont les plus vulnérables.

Mike Moffatt signale que le nombre d'étudiants internationaux et de travailleurs étrangers a augmenté de 417 % entre 2015 et 2020 (284 142) par rapport à la période de 2010-2015 (68 142).

Cette situation est ressentie dans toute la province et pas seulement dans les grandes zones urbaines. Par exemple, au début de l'année universitaire 2023-2024, les étudiants du Collège Canadore à North Bay ont manifesté contre le manque de logements disponibles pour les étudiants internationaux et 25 étudiants internationaux ont dormi dans une tente au bord de la route en raison du manque de logements.

L'OCUFA estime que des universités ontariennes fortes et financées par des fonds publics font partie de la solution à la crise du logement dans la province. À cet effet, nous proposons deux solutions pour simultanément soutenir les universités de l'Ontario et alléger la pression sur le marché du logement de la province.

### **Le financement adéquat des universités de l'Ontario**

Après des années de déclin, la population des jeunes de 18 ans en Ontario augmentera de 18 à 20 % d'ici la fin de la décennie. Cela signifie qu'une augmentation substantielle du financement des universités ontariennes –au niveau de la moyenne nationale, comme nous l'avons indiqué dans la première section – permettrait aux universités de

la province de s'adapter à la croissance nationale et de réduire leur dépendance excessive à l'égard des frais de scolarité des étudiants internationaux. Ainsi, les universités de l'Ontario's atténueront la pression exercée sur la crise du logement en Ontario, ce qui aura un effet positif sur tous les Ontariens.

## **Des solutions novatrices en matière de logement**

En plus d'augmenter le financement des universités pour atteindre la moyenne nationale, l'OCUFA soutient fermement les solutions novatrices pour résoudre la crise du logement. Un exemple est le programme de conversion de bureaux en immeubles résidentiels de Calgary, qui convertira des immeubles de bureaux vacants en immeubles résidentiels, dont une partie sera réservée à des logements à prix abordable.

Les universités de l'Ontario dispensent une éducation à des milliers d'étudiants. Ce faisant, elles attirent des individus, des experts et des industries pour qu'ils vivent et investissent dans les collectivités où elles sont présentes. En outre, elles créent des collectivités dynamiques en fournissant de bons emplois qui soutiennent les économies locales et les centres culturels et économiques qui enrichissent les collectivités et la valeur des logements.

De plus, les universités de l'Ontario's produisent de la recherche novatrice et percutante qui stimule l'innovation et apporte des solutions aux problèmes les plus pressants de la société, y compris des solutions à la crise du logement. Les universités de l'Ontario s'associent aux collectivités locales et aux municipalités pour trouver des solutions aux problèmes de logement locaux grâce à la recherche et à des programmes novateurs.

L'engagement du gouvernement à investir suffisamment dans l'éducation postsecondaire est incontournable pour soutenir ces partenariats et préserver la contribution des universités à la santé économique, sociale et culturelle de l'Ontario. Il est maintenant plus important que jamais de leur permettre de continuer à jouer un rôle clé dans la résolution de la crise du logement dans la province.

## Annexe 4 : L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE

Qu'il s'agisse de favoriser le développement humain, de soutenir les revenus et l'économie ou d'encourager la recherche de pointe qui stimule l'innovation, les universités de l'Ontario sont des établissements publics indispensables qui méritent un investissement public. Garantir la santé financière des universités ontariennes grâce à un investissement stable et adéquat de la part du gouvernement n'est pas seulement important, mais cela aura des effets d'entraînement sur les économies locales où elles sont implantées ainsi que sur l'économie provinciale.

Les universités contribuent de multiples façons à l'économie de l'Ontario.

Les universités en Ontario sont des contributeurs essentiels à la croissance. Le Conference Board du Canada estime que l'investissement public dans l'enseignement universitaire stimule le produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario d'environ 96 milliards de dollars par an. La recherche et le développement, menés par les universités ontariennes ont stimulé le PIB de l'Ontario d'un montant supplémentaire de 30 milliards de dollars. En outre, le Conference Board du Canada estime que chaque dollar investi dans l'enseignement postsecondaire génère un rendement économique positif de 1,36 \$, soit un retour sur investissement de près de 40 %.

Les universités ont toujours su préparer les diplômés à devenir des travailleurs habiles et des citoyens plus engagés. Les diplômés universitaires de l'Ontario possèdent les compétences et les connaissances qui les aident à s'adapter à une économie et à une société en évolution. Par conséquent, ils gagnent davantage et résistent mieux aux chocs économiques.

Selon Statistique Canada, les Canadiens titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade d'études supérieures étaient moins susceptibles d'être touchés par les chocs de la pandémie sur le plan du chômage en avril 2020. En outre, leur taux d'emploi s'est rétabli plus rapidement que celui des personnes ayant un niveau d'éducation moins élevé.

Cette constatation est conforme aux données qui montrent que les titulaires d'un grade universitaire sont moins susceptibles d'être touchés par les pertes d'emploi pendant les récessions. Les avantages d'une formation universitaire ne se limitent pas à ses effets d'entraînement sur l'économie, mais s'étendent également à de nombreuses répercussions non quantifiables d'un grade universitaire. Par exemple, les diplômés des universités obtiennent de meilleurs résultats en matière de santé, ce qui allège la pression sur les dépenses de santé du gouvernement.

En outre, les universités de l'Ontario forment des penseurs – qu'il s'agisse d'apprenants, d'éducateurs, d'entrepreneurs, d'innovateurs ou de chercheurs – dotés des compétences et de la souplesse nécessaires à s'adapter à une économie et à une société en constante évolution, et qui contribuent grandement à l'économie. C'est cette souplesse qui permet aux universités de l'Ontario de combler les lacunes de la province en matière de compétences et d'accroître la productivité. Ce point est particulièrement important dans l'économie changeante d'aujourd'hui, où l'on estime que 75 % des nouveaux emplois nécessiteront une formation postsecondaire, ce qui fait du grade universitaire la nouvelle norme.

De plus, les universités de l'Ontario ont une longue et fière histoire d'adaptation aux collectivités qu'elles desservent et en sont influencées. Leur mission consiste notamment à être des sites de créativité, de collaboration et d'innovation interdisciplinaires qui produisent des recherches de pointe pour répondre aux enjeux les plus pressants de la société. C'est la raison pour laquelle de nombreux pays investissent massivement dans la recherche universitaire et que l'industrie est si désireuse d'établir des partenariats avec les universités – l'Ontario ne doit pas être laissé pour compte.

Les universités sont des joyaux précieux pour leurs collectivités. Elles sont régulièrement classées parmi les meilleurs employeurs de leur région et elles enrichissent leurs localités par leur diversité en jouant le rôle de centres culturels pour la collectivité, en fournissant de bons emplois et en stimulant l'activité économique.

Pourtant, malgré ces avantages, les universités de l'Ontario sont tenues de faire plus avec moins et, par étudiant, l'Ontario fournit l'investissement universitaire le plus faible de toutes les provinces canadiennes. Il s'agit là d'un potentiel inexploité qui exige une nouvelle vision audacieuse de la part des dirigeants de l'Ontario.

Une augmentation substantielle du financement des universités ontariennes – au niveau de la moyenne nationale, comme nous l'avons indiqué dans la première section – placerait les universités de l'Ontario dans une position de santé financière qui leur permettrait de contribuer efficacement à l'économie provinciale ainsi qu'à leur économie locale. Des universités financièrement saines s'imposent pour libérer ce potentiel économique inexploité et le gouvernement de l'Ontario peut prendre l'initiative d'actualiser ce potentiel.

## Annexe 4A : LES RÉPERCUSSIONS DES UNIVERSITÉS DU NORD

Les répercussions économiques des universités dans leurs collectivités sont souvent importantes. Les universités du Nord de l'Ontario jouent un rôle essentiel à la croissance économique et au développement de leurs régions respectives. Elles contribuent à leur économie locale par divers moyens, tels que :

1. **L'emploi** : Les universités créent des possibilités d'emploi pour les professeurs, pour le personnel ainsi que pour le personnel de soutien (dont les étudiants). Cela permet non seulement d'assurer la sécurité de l'emploi pour les individus, mais aussi d'attirer des talents de l'extérieur de la région, ce qui entraîne une augmentation de la population et de l'activité économique.
2. **Les dépenses des étudiants** : Les étudiants qui fréquentent les universités du Nord de l'Ontario contribuent à l'économie locale par leurs dépenses pour le logement, pour l'épicerie, pour le transport, ainsi que pour d'autres biens et services. Ces dépenses soutiennent les entreprises locales et stimulent la croissance économique.
3. **La recherche et l'innovation** : Les universités sont des centres de recherche et d'innovation. Elles collaborent avec les industries, avec les organisations gouvernementales, et avec les partenaires communautaires afin d'élaborer de nouvelles technologies, ainsi que de nouveaux produits et services. Cet écosystème de recherche et d'innovation peut attirer des investissements, créer des entreprises dérivées et favoriser l'esprit d'entreprise, ce qui conduit à la diversification et à la croissance économiques.
4. **L'engagement communautaire** : Les universités du Nord de l'Ontario s'engagent souvent auprès de leurs collectivités par l'intermédiaire de divers programmes de sensibilisation, de partenariats et d'initiatives sociales et un grand nombre d'entre elles sont fortement actives auprès des communautés autochtones et franco-ontariennes.
5. Ces activités contribuent au développement, au bien-être social et à l'enrichissement culturel de la collectivité, ce qui a des répercussions économiques et sociales positives.

Bien que les retombées économiques exactes puissent varier d'une université à l'autre et d'une collectivité à l'autre, les études et les rapports de recherche fournissent souvent des informations précieuses sur les contributions spécifiques des universités du Nord de l'Ontario.

6. La réalisation d'une étude plus approfondie ou l'accès aux rapports et études existants peut permettre de mieux comprendre les retombées économiques de ces universités dans leurs collectivités respectives.